

Restriction d'usage de l'eau

Les restrictions des usages de l'eau se renforcent dans les Yvelines, dès le jeudi 28 juillet.



- **CRISE** pour la zone Sud-Est, dont fait partie **Magny-les-Hameaux**
- **ALERTE** pour la zone Seine et Sud-Ouest
- **VIGILANCE** pour la zone Centre

CF le tableau des restrictions.

La situation hydrologique actuelle nécessite une sensibilisation importante et une participation de tous à l'économie d'eau.

Une campagne de contrôle du respect des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau sera menée dès les prochains jours par les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la Biodiversité.

Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau	Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau	Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau	Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau
<p>Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau</p> <p>Yvelines</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>28 juillet 2022</p>	<p>Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau</p> <p>Yvelines</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>28 juillet 2022</p>	<p>Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau</p> <p>Yvelines</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>28 juillet 2022</p>	<p>Tableau des mesures de restriction des usages de l'eau</p> <p>Yvelines</p> <p>Arrêté préfectoral</p> <p>28 juillet 2022</p>

Documents

[Arrêté préfectoral limitation provisoire des usages de l'eau 28 juillet 2022](#)

Liens utiles

[Plus d'informations](#)